

# Prêt d'honneur

## RESEAU ENTREPRENDRE MARTINIQUE

### Présentation du dispositif

Le Réseau Entreprendre Martinique a pour objectif de faire émerger et réussir les nouveaux entrepreneurs à fort potentiel de développement, par :

- un accompagnement gratuit personnalisé, dans la durée,
- un financement sous forme de prêt d'honneur, un accès facilité aux banques,
- des échanges et une entraide entre entrepreneurs,
- une intégration dans les réseaux économiques, professionnels et institutionnels locaux.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

##### — Entreprises éligibles

3 types de porteurs de projet peuvent bénéficier de cet accompagnement :

- les créateurs : création d'une nouvelle activité ayant une dimension stratégique de développement
- les développeurs : entreprise créée depuis moins de 36 mois, se composant de moins de 7 salariés où le chef d'entreprise démontre la volonté et le potentiel pour développer son activité,
- les repreneurs : reprise d'entreprise avec un engagement fort du nouvel entrepreneur à donner une nouvelle impulsion.

##### — Critères d'éligibilité

La capacité du porteur de projet à créer au minimum 3 emplois à 5 ans.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

Le prêt d'honneur est compris entre 15 000 et 50 000 €, accordé à la personne, sans intérêt ni garantie. Ce prêt ont un véritable effet de levier sur les autres financements, notamment bancaires.

### Informations pratiques

#### Quelle démarche à suivre ?

##### — Au près de quel organisme

Les porteurs de projets doivent contacter le Réseau Entreprendre Martinique.

---

## Organisme

### RESEAU ENTREPRENDRE MARTINIQUE

- 8 zone industrielle Champigny,  
97224 DUCOS  
Téléphone : 05 96 27 36 77  
E-mail : [martinique@reseau-entreprendre.org](mailto:martinique@reseau-entreprendre.org)